

Piloter les ressources humaines au sein de la fonction publique

Cursus professionnalisant

Distantiel – présentiel - mixte | 90 heures – 8 modules | Tarif : 17 250 euros pour un groupe en intra*

Un cursus complet développé dans la fonction publique depuis 2012 !

Huit modules, 90 heures au total, mobilisables ensemble ou séparément : le cursus aborde tous les outils et techniques essentiels en ressources humaines, pour outiller les pratiques des cadres et accompagner la transition professionnelle des agents vers les métiers RH.

OBJECTIFS

- Former les agents à la gestion des ressources humaines pour outiller leurs pratiques professionnelles et développer leurs connaissances
- Contribuer à la transition professionnelle des agents vers les métiers des ressources humaines

PUBLIC

- Les cadres de catégorie A et A+ ainsi que les agents de catégorie B

Prérequis

- Aucun prérequis.

PROGRAMME

M1 – Politiques RH (2 jours)

- Connaître les composantes de la politique RH dans la fonction publique

M2 – Les tableaux de bord des RH (2 jours)

- Savoir créer des tableaux de bord au service de la stratégie RH de l'organisation

M3 – La gestion de la masse salariale et des emplois (2 jours)

- Conduire les enjeux, les composantes, les calculs et les tableaux de bord du pilotage de la masse salariale

M4 – La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (2 jours)

- Développer les compétences nécessaires à la mise en place d'une démarche GPEEC

M5 – Analyse des emplois (2 jours)

- Maîtriser la gestion des compétences et savoir construire et utiliser un référentiel des emplois

M6 – Le dialogue social dans la fonction publique (1 jour)

- Connaître les règles du dialogue social et maîtriser la mise en place du processus de négociation

M7 – Le recrutement dans la fonction publique (2 jours)

- Maîtriser la stratégie de recrutement au sein d'une organisation publique

M8 – L'accompagnement des agents (2 jours)

- Connaître les outils de l'accompagnement et s'initier à la méthodologie du conseil en orientation professionnelle

Mise en pratique :

- Chaque module comporte des exercices, quizz et temps d'échanges permettant de valider les notions abordées

- Les acquis de chaque module sont évalués par un écrit à réaliser en intersession ; les formateurs restent disponibles entre les sessions pour répondre aux questionnements des stagiaires.

SPECIFICITES DE LA FORMATION

- **Un cursus éprouvé** : développé et animé dans la fonction publique depuis 2012
- **Tous les outils essentiels** : de la politique RH au conseil en orientation professionnelle
- **Un suivi en intersession** : les formateurs restent disponibles pour répondre aux questions des stagiaires
- **Des supports en ligne** : documents réglementaires et articles de fond sur notre plateforme
- **Slack comme espace d'échange** : entre les stagiaires et avec les formateurs, entre les sessions

INTERVENANTS

Sabine Vansaingèle, présidente de STB Conseil, a exercé 20 ans comme cadre supérieure dans la fonction publique, spécialisée en ressources humaines. Jacques, consultant indépendant, a été fonctionnaire dans le domaine des ressources humaines.

VALIDATION DE LA FORMATION

- **Feuilles de présence** signées par les participants et le formateur
- **Pendant le cursus** : évaluation des acquis de chaque module par un écrit réalisé en intersession
- **Entre les sessions** : disponibilité des formateurs pour répondre aux questionnements des stagiaires
- Délivrance d'une **attestation de fin de formation**

OUTILS PEDAGOGIQUES

- Supports composés de documents réglementaires et d'articles de fond
- Plateforme de mise à disposition des supports de formation
- Slack comme plateforme d'échange en intersession

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalité : distanciel – présentiel - mixte

Durée : 90 heures réparties en 8 modules, soit 15 jours

Nombre de stagiaires maximum : 12

Tarif : 17 250 euros pour un groupe en intra*

Accessibilité : la formation est accessible aux personnes en situation de handicap visuel ; contactez-nous pour étudier ensemble les adaptations nécessaires.

* STB Conseil ne facture pas de TVA sur la formation